

FICHE PAYS

CAMBODGE

CONTEXTE GENERAL



Monnaie : Riel (1€ ~ 4519 KHR) et US dollar

IDH (2011) : 0,581 classé 146^{ème}/189 (PNUD, 2019)

Population : 15,3 millions (National Institute of Statistics, MoP Cambodge, 2019)

Part de la population rurale : 76,6 %

Contexte politique : monarchie constitutionnelle. Le pays a été marqué par une guerre civile sanglante de 1967 à 1991 sous le régime institué par les Khmers rouges (1975-79). Après les accords de paix de Paris (1991), une mission des Nations unies gouverne le pays de 1992 à 1993. En 1997, Hun Sen (PPC) évicte le gouvernement en place et devient premier ministre.

Organisation territoriale : provinces et la capitale Phnom Penh, districts et municipalités, communes et sangkats (quartiers), villages.

Les dernières élections communales ont été organisées en 2017 et les législatives en 2018.

LES ENJEUX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Principales problématiques

Le Cambodge, avec ses deux fleuves principaux (le Mékong et le Tonlé Sap), dispose de ressources en eau abondantes bien qu'inégalement réparties. Près de 86% du territoire se trouve dans le bassin du Mékong, y compris le bassin du Tonlé Sap, au fonctionnement hydrologique particulier, le bassin « 3S » (rivières Sekong, Sesan et Srepok) du nord-est et le delta cambodgien du Mékong. Le pays est cependant très vulnérable aux effets du changement climatique (fortes inondations suivies de périodes de sécheresse), accentués par l'urbanisation croissante et la construction de barrages. Dans certaines zones, l'eau (souterraine et de surface) est de mauvaise qualité : taux d'arsenic élevé ; dureté et alcalinité excessives ; pollution bactériologique.

Bien que le Cambodge ait atteint l'ODD pour l'eau potable, l'accès au service reste disparate, avec des inégalités fortes entre riches et pauvres, entre zones urbaines et rurales. Les efforts sont encore plus importants en ce qui concerne l'assainissement. Les ODD présentent donc un défi important : accès au service pour tous et évolution vers un service « géré en toute sécurité ». Le manque de financements pour le secteur ainsi que les difficultés de coordination interministérielle freinent la mise en œuvre des stratégies et plans d'action nationaux.

Taux d'accès à un service élémentaire/ géré en toute sécurité	en milieu rural	en milieu urbain
Eau potable	56 % - 17 %	41 % - 57 %
Assainissement	48 % - indisponible	96 % - indisponible

Source : JMP, 2017

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Cadre juridique

Law on Administrative Management of the Commune/Sangkat, 2001 : initialise le processus de décentralisation vers les communes, notamment dans le suivi des services publics de base.

Water and Sanitation Law, 2004 : vise à encadrer le processus d'autorisation des opérateurs privés (licence), la tarification, les mécanismes de régulation du service.

Memorandum of Understanding between MIME and MRD, 2005 : clarifie la répartition des responsabilités entre les ministères en charge de l'hydraulique urbaine (MIME est devenu MIH).

Law on Water Resources Management, 2007 : encadre la politique de gestion des ressources en eau.

Organic Law, 2008 : loi organique accompagnant la seconde phase du processus de décentralisation concernant les différents échelons administratifs.

Outils de programmation

« Rectangular Strategy » for Growth, Employment, Equity and Efficiency. Phase IV, 2018 : l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement est reconnue comme un objectif pour atteindre un développement durable et inclusif.

National Water Supply and Sanitation Policy, 2003 : met l'accent sur le rôle du secteur privé, le rôle de régulation du gouvernement, la priorité de l'accès aux plus pauvres, les principes de gestion durable et la participation communautaire.

National Strategic Development Plan 2019-2023, 2019 (non traduit) : cadre d'exécution de la « stratégie rectangulaire ». Il donne les grandes orientations stratégiques, notamment en matière d'hydraulique urbaine (choix informé des populations, participation du secteur privé, recouvrement des coûts grâce aux tarifs de l'eau, branchements sociaux, etc.) et pallie le faible niveau de mise en œuvre de la NWSSP.

National Strategic Plan on Rural Water Supply Sanitation and Hygiene 2014-2025 ainsi que **National Action Plan Rural Water Supply, Sanitation and Hygiene (NAP-I 2014-2018 et NAP-II 2019-2023) :** cadre d'orientation et de mise en œuvre pour le développement en milieu rural. Les objectifs fixés visaient 60% d'accès amélioré pour l'eau et l'assainissement en 2018. Le bilan de NAP-I et le nouveau NAP-II sont en cours d'élaboration.

Rural Water Supply Sanitation and Hygiene Strategy 2010-2015, 2011 : définit les orientations spécifiques pour le milieu rural (stimulation de la demande, appui à l'investissement communautaire, participation et investissement du secteur privé).

DOCUMENTS ET RESSOURCES

Institutions et transactions : déterminants et performances des services non conventionnels d'approvisionnement en eau dans les villes en développement – Cambodge (thèse, Clément Frenoux, 2016)

Fecal Sludge Management in Cambodia. Overview and Key Findings (GRET, 2012)

Sanitation Demand and Supply in Cambodia (WSP, 2010)

Construire un service public d'eau potable avec les entrepreneurs locaux (GRET, 2008)

PRESCRIPTIONS TECHNIQUES, NORMES

National Drinking Water Quality Standard, 2004 : donne les standards de qualité de l'eau (basés sur les normes OMS).

Water Tariff Regulation Policy

RÉSEAUX SECTORIELS

WatSan groupe : ce groupe d'échange est présidé par le directeur du MRD et ouvert à tous les acteurs du secteur. Il se réunit une fois par mois au MRD en plus du forum de discussion actif (Google group).

Technical Working Group (TWG) for Rural Water Supply, Sanitation and Hygiene : sous la présidence du MRD, ce groupe réunit des représentants du MRD, MIH, MOH, MOWRAM et d'autres organismes (ONG, WatSan groupe, etc.).

CONTACTS

Tonle Sap Authority : M. Puy Lim, Vice-Chairman of TSA, advisor of the Water Resources and Meteorology Ministry
plim@ensat.fr

pS-Eau : pseau@pseau.org

Les principaux acteurs institutionnels

Le **ministère de l'Industrie et de l'Artisanat** (MIH) intervient pour la gestion et le suivi de l'approvisionnement en eau potable urbain public et privé et de l'assainissement des ménages.

Le **ministère des Travaux publics et des Transports** (MPWT) est responsable de la gestion des eaux usées en milieu urbain. La responsabilité sur la gestion des boues de vidange n'est pas claire.

Le **ministère du Développement rural** (MRD) est responsable de la gestion de l'approvisionnement en eau (en dehors des opérateurs privés) et de l'assainissement rural.

Le **ministère de l'Environnement** (MOE) contrôle la qualité des effluents rejetés dans les plans d'eau.

Le **ministère des Ressources en eau et de la Météorologie** (MOWRAM) est impliqué sur la gestion des ressources en eau, via des services organisés par bassin versant (ex. la Tonle Sap Authority).

Les **provinces, districts, communes** : la décentralisation reste un processus récent. Ainsi, le rôle des autorités locales dans le développement des services d'eau est variable depuis une dizaine d'années.

Les modes de gestion

Le **service de l'eau potable en milieu urbain** fait intervenir divers acteurs : deux régies des eaux publiques à Phnom Penh (PPWSA) et à Siem Reap (SRWSA), les services déconcentrés du MIH, etc. Les opérateurs privés ont développé une offre de service importante, régulée par le MIH depuis 2014. En 2016, près de 300 opérateurs privés dont la moitié possédaient une licence intervenaient principalement dans les petites villes et les zones rurales, où des groupements de projets sont reliés en réseau. Ils couvraient une part de marché de plus de 50 % des branchements des ménages. Dans les zones non desservies par le privé, des comités villageois assurent la gestion des points d'eau (gestion communautaire) sous la houlette du MRD.

Pour l'**assainissement urbain**, les acteurs publics prédominent dans les activités de gestion des égouts ou des stations de traitement. En revanche, la construction de toilettes et la vidange sont largement effectuées par des entreprises. A Phnom Penh, l'accès est partagé entre un réseau unitaire et de l'assainissement autonome, parfois mixte (fosses reliées au réseau) ; ailleurs, l'assainissement autonome est plus répandu. Quelques capitales provinciales sont équipées de stations de traitement des eaux usées.

En milieu rural, les enjeux d'accès à des toilettes améliorées sont forts et les taux de défécation à l'air libre restent élevés.

QUELQUES PROJETS EN COURS

Nom	Date	Lieu	PTF
Alimentation en eau du village Sa La Visai	2018-2020	Province de Kampong Thom	GESCOD, AERM
Accompagner les opérateurs privés de service d'eau et d'électricité au Cambodge	2014-2019	National	AFD, UE, Gret, Artelia, See/Saw
Project for Improving Water Management and Sanitation in the Angkor Region (PAAGERA)	2013-20..	Province de Siam Reap	APSARA, AAA, AFD, AESN, SIAVB, SIAAP, Fondation Veolia
Amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement du village principal de la commune de Tang Krasov	2019	Province de Kampong Thom	AREED, AERM
Plan de gestion pilote	2018-2020	Bassin Stung Sen	MOWRAM, TSA, AERM, AELB
Etudes préalables sur la gestion des boues de vidange de l'agglomération de Siem Reap	2017	Municipalité de Siam Reap	AgriSud, Ville de Siam Reap, AESN, AIMF, CD92

POUR EN SAVOIR PLUS...

Cartographie de la coopération décentralisée et non gouvernementale au Cambodge : www.pseau.org/actions